

L'Observatoire régional de la santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ORS PACA) anime le Système d'information en santé, travail et environnement (SISTEPACA), avec le soutien financier et la collaboration de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) et de l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH).

Le SISTEPACA a pour objectifs d'aider les professionnels de santé face aux problématiques de santé au travail de leurs patients (repérage de l'origine professionnelle d'une maladie, accompagnement des patients dont l'état de santé entraîne des difficultés au travail...) et à mieux faire connaître le rôle des acteurs de la prévention dans ce domaine afin de faciliter la coopération entre ces acteurs et les professionnels de santé.

Pour cela, le SISTEPACA propose un site internet d'information en accès libre (www.sistepaca.org), dédié aux professionnels de santé. Des réunions de formation médicale continue sont également organisées depuis 2004, en région PACA, sur différentes thématiques Santé – travail : « Souffrance au travail », « Troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle », « Accidents du travail, maladies professionnelles et maintien dans l'emploi », « Cancer et travail », « Grossesse et travail »...

Le SISTEPACA s'appuie sur la collaboration et l'expertise d'un groupe de travail pluridisciplinaire composé de médecins généralistes et d'acteurs de la santé-travail.



Pour toute demande de formations sur d'autres thèmes en santé-travail, veuillez contacter l'ORS PACA.

Mail: contact@sistepaca.org

Tél: 04.91.32.48.00, accueil ORS PACA

Site: www.sistepaca.org



SISTEPACA

**SYSTÈME D'INFORMATION EN SANTÉ,
TRAVAIL ET ENVIRONNEMENT**
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Formation



Grossesse et travail

au cabinet
de médecine
générale



agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



ORS
OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

agefiph
ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La formation sur la thématique « **Grossesse et travail** » apporte une aide concrète aux médecins généralistes pour interroger leurs patientes enceintes ou en âge de procréer, sur leur activité professionnelle et pour participer au repérage d'éventuelles expositions à des risques pour la grossesse. Pour certaines patientes enceintes, des mesures modifiant le poste de travail, les horaires, etc. peuvent être nécessaires : à l'issue de la formation, les médecins, sensibilisés au rôle de la médecine préventive, pourront coopérer avec les médecins du travail dans l'accompagnement de la grossesse de leurs patientes. Cette réunion d'échanges pluridisciplinaires s'appuie sur l'expertise d'un médecin du travail et d'un médecin conseil.



PUBLIC CIBLÉ

Les formations s'adressent aux professionnels de santé libéraux et aux professionnels de santé et assistants sociaux salariés en milieu hospitalier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation

Les professionnels de santé connaîtront :

- ✓ Les principaux métiers et facteurs de risques professionnels pour la grossesse
- ✓ Les possibilités d'aménagements de postes, par la médecine préventive, en cas d'incompatibilité constatée entre le travail et la grossesse des patientes
- ✓ La durée des différents congés dans le cadre de la grossesse et de la maternité

Les professionnels de santé seront à même de :

- ✓ Interroger les patientes enceintes/en âge de procréer à propos de leur activité professionnelle afin d'identifier d'éventuelles expositions à des risques pour la grossesse
- ✓ Coopérer avec la médecine préventive dans l'accompagnement de la grossesse des patientes exerçant une activité professionnelle
- ✓ Retrouver de l'information concernant les principaux risques et leurs effets avérés sur la grossesse et concernant les travaux réglementés pendant la grossesse
- ✓ Conseiller la visite de pré-reprise



ORGANISATION

Modalités pédagogiques

La formation est proposée sous la forme d'un cycle qui comporte **2 séances en présentiel à 3-4 mois d'intervalle** et une application pratique à distance sur des cas de patients entre les 2 séances. La formation peut également être proposée sous différents formats (**séance unique ou cycle de 3 séances**), le contenu pédagogique étant adaptable aux besoins et demandes des professionnels de santé.

Modalités d'évaluation des connaissances

L'évaluation repose sur le remplissage d'un questionnaire avant-après au cours des 2 séances présentiels.

Méthodes pédagogiques

- Formation présentielle (type soirée, demi-journée ou journée) développée par un groupe pluridisciplinaire d'experts, acteurs de la santé au travail
- Pratique réflexive sur des situations réelles
- Groupe d'analyse de pratiques
- Outil internet d'aide et d'accompagnement dans les démarches liées aux maladies professionnelles et au maintien dans l'emploi
- Auto-évaluation des participants ; réflexion individuelle sur la mise en œuvre des compétences acquises et sur une amélioration des pratiques

Méthode d'animation

L'ORS PACA anime les formations en présence d'un médecin du travail, d'un médecin conseil et d'un acteur du réseau de maintien dans l'emploi exerçant sur le bassin d'exercice du lieu où se déroulent les formations.